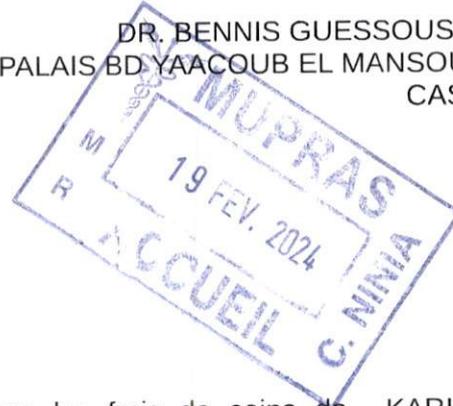


183264

CASABLANCA, Le 17 novembre 2023

DR. BENNIS GUESSOUS LOUBNA
RESIDENCE DU PALAIS BD YAACOUB EL MANSOUR IMM E
CASA, 20000
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE TOTALE
Identifiant adhérent : 010697_1978-03-30_HABIBA
N/REF : 20233210025218
Adhérent : EL MENIAR HABIBA



Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de KARIMA KHIR BENAISSA.

Nous vous prions de noter que cette prise en charge est valable à concurrence du montant total de* **4000.00 MAD**

Validité de prise en charge : du 17-11-2023 au 17-02-2024.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

Center d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage. Casablanca.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à KARIMA KHIR BENAISSA.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.

Directeur MUPRAS

CONDITIONS ET MODALITÉS :

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes

- La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.
- Toute facture doit être accompagnée :
 - ✓ D'une copie de la présente prise en charge,
 - ✓ Des notes d'honoraires des praticiens,
 - ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,
 - ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- **Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.**

* Pour information, la part adhérent : **2200.00 MAD**

CASABLANCA, Le 17 novembre 2023

DR. BENNIS GUESSOUS LOUBNA
RESIDENCE DU PALAIS BD YAACOUB EL MANSOUR IMM E
CASA, 20000
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE TOTALE
Identifiant adhérent : 010697_1978-03-30_HABIBA
N/REF : 20233210025218
Adhérent : EL MENIAR HABIBA

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de KARIMA KHIR BENAÏSSA.

Nous vous prions de noter que cette prise en charge est valable à concurrence du montant total de* **4000.00 MAD**

Validité de prise en charge : du 17-11-2023 au 17-02-2024.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

Center d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage. Casablanca.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à KARIMA KHIR BENAÏSSA.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.

Directeur MUPRAS

CONDITIONS ET MODALITÉS :

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

- La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.
- Toute facture doit être accompagnée :
 - ✓ D'une copie de la présente prise en charge,
 - ✓ Des notes d'honoraires des praticiens,
 - ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,
 - ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.

* Pour information, la part adhérent : **2200.00 MAD**

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Benaissa Karina
Déclaration de Maladie

M22- 0008945

103264

- Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10697 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : EL JENIAR HARBIBA
 Date de naissance : 30/03/78
 Adresse :
 Tél. : 0661869512 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :
 Nom et prénom du malade : BENAISSA KARINA Age:
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie :
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 05/02/2024
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie M22-0008945

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
 Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :
 Nom de l'adhérent(e) :
 Total des frais engagés :
 Date de dépôt :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

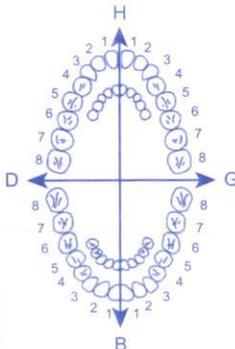
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

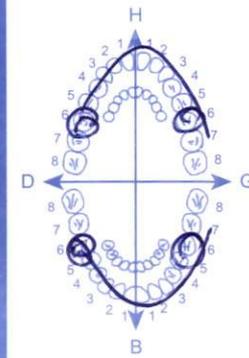
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

PRISE EN CHARGE

25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Deviz traitement
Orthopédique multibryu
2 sur 2

COEFFICIENT DES TRAVAUX	<input type="text" value="Dg"/>
MONTANTS DES SOINS	<input type="text" value="4000DH"/>
DATE DU DEVIS	<input type="text" value="07/11/2023"/>
DATE DE L'EXECUTION	<input type="text" value="27/12/2023"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION
Dr. LOUBNA BENNIS GUËSSOUS
 Chirurgien Dentiste - Orthodontiste
 R^e du Palais Bd Yacoub El Mansour
 Imm E 4^{ème} Etage Tél.: 05 22 39 64 86

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION
Dr. LOUBNA BENNIS GUËSSOUS
 Chirurgien Dentiste - Orthodontiste
 R^e du Palais Bd Yacoub El Mansour
 Imm E 4^{ème} Etage Tél.: 05 22 39 64 86



HOLLYWOOD SMILE

CENTRE ESTHETIQUE
DENTAIRE BENNIS



Orthodontie - Implantologie - Soins dentaires - Parodontie - Chirurgie - Prothèse esthétique - Blanchiment des dents

Dr Loubna Bennis Guessous

Chirurgien dentiste spécialiste
en orthopédie dento-faciale
adulte et enfant
Diplômée de la faculté de Nantes

Casablanca le : **Casablanca le : 05/01/2024**

ICE: 001817960000087

INP: 094011509

ID FISCAL: 51119945

Dr. LOUBNA BENNIS GUESSOUS
Chirurgien Dentiste - Orthodontiste
R^{te} du Palais Bd Yacoub El Mansour
Imm E 4ème Etage Tél.: 05 22 39 64 86

Résidence du Palais, Rue Yasmine, Angle Yacoub El Mansour
et Bd. Ghandi, Immeuble E, 4^{ème} étage, Appartement 21 - Casablanca
Tél. : 0522 39 64 86

dentairebennis@gmail.com • www.centredentairebennis.com

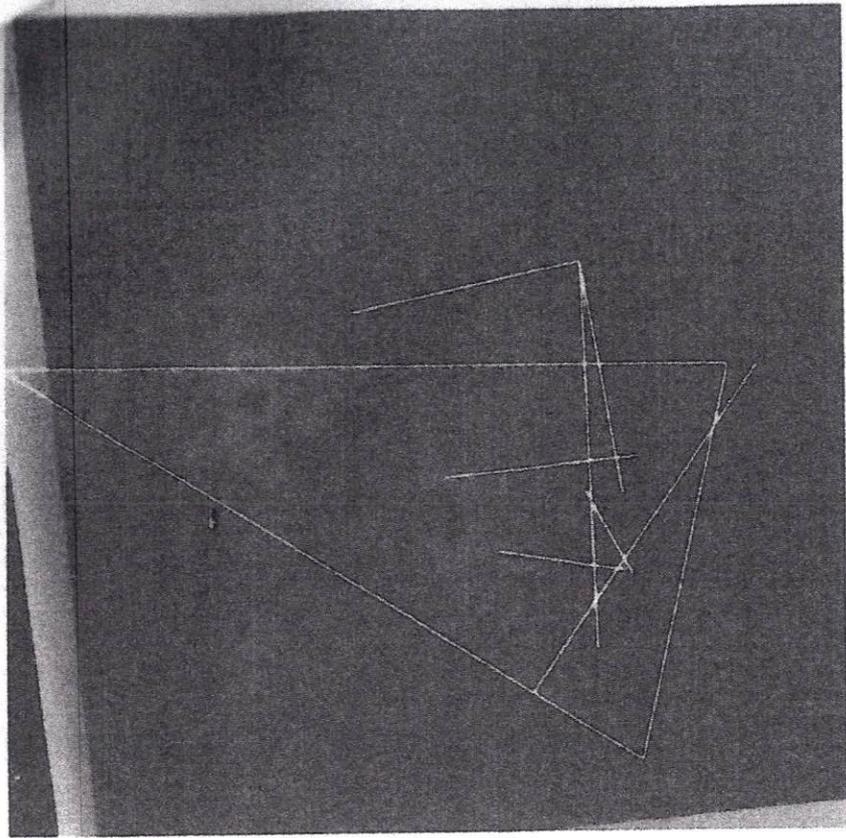
Dr Loubna Bennis Guessous

Chirurgien dentiste spécialiste
en orthopédie dento-faciale
adulte et enfant
Diplômée de la faculté de Nantes

Casablanca le : 27/12/2023

Notre d'honneur par Benarissa
KARIMA traitement orthodontique de son
denture à l'âge de 4 ans.
Avec toute ma bienvenue

DR. LOUBNA BENNIS GUESSOUS
Chirurgien Dentiste - Orthodontiste
Rd du Palais Bd Yacoub El Mansour
Imm E 4ème Etage Tél : 05 27 39 64 86



BENABSA

Karna

13 ans et 7 mois

Dr LOUBNA BENNIS GUESSOUS
 Chirurgien Dentiste - Orthodontiste
 11, rue de Yacoub El Mansour
 1^{er} étage Tél.: 95 22 39 64 86

		Patient	Normale
Analyse squelettique	FMA	32,2	21° - 29°
	Angle du plan Occlusal	8,8	8° - 12°
	HFP	40,3	45 mm
	HFA	66,8	65 mm
	Index Vertical	0,6	0,65 - 0,75
Rapports Antéro-Postérieur	SNA	87,3	78° - 84°
	SNB	79,7	78° - 82°
	ANB	7,6	1° - 5°
Bases Osseuses	Ac-Bo	0,4	0 + - 2 mm
Analyse Dentaire	FMIA	55,8	60° - 70°
	IMPA	92	88° - 95°
	I / Fr	118,9	107°
Analyse Esthétique	Angle Z	77,8	70° - 80°
	UL	13,9	mm
	TC	15,1	mm

Analyse des valeurs

Valeurs	Idéal	Patient	Difference
FMA	60° 70°	55,8	-4,2
FMA	21° 20°	32,2	3,2
IMPA	88° 88°	92	0
SNA	70° 84°	67,3	3,3
SNB	74° 82°	79,7	0
ANB	1° 2°	7,6	2,6
Ao-Bo	0° - 2 mm	0,4	0
I/Fr	100°	118,9	11,9
Orientaon plan d'occlusion	3° 12°	8,8	0
Upper Lipp		13,9	
Total Chin		15,1	
Angle Z	70° 80°	77,8	0
HFP	48 mm	40,3	4,7
HFA	63 mm	66,8	3,8
Index Vertical	0,65 0,75	0,6	0,05

Delle KARINA présente une malocclusion de classe II₁ nécessitant un traitement orthodontique et une mesure pour le CTI.

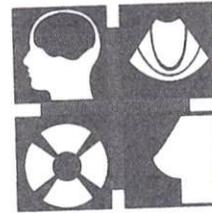
Dr. LOURNA BENNIS GUESSOUS
 Chirurgien Dentiste - Orthodontiste
 R. Bd. Pains & Su. Casbah El Mansour
 Imm E 4ème Etape Tél.: 05 22 32 64 86

Analyse Cranio-Faciale

	Valeurs	Difference	Coeff de difficulté	Coeff Total	Coeff global du module
1er Module Sens vertical	FMA	3,2	5 pts par °	15	30
	Index vertical (HFP / HFA)	0,05	3 pts par 0,01	15	
	Plan d'occlusion	0	3 pts par °	0	
2ème Module Sens ant post.	ANB	2,6	15 pts par °	45	45
	SNB	0	5 pts par °	0	
3ème Module Esthétique faciale	Angle Z	0	2 pts par °	0	0
Difficulté cranio faciale	75	FMA Tendance Hyperdivergence Index vertical Direction de croissance défavorable à la correction du désalignement de base et de la face croissante		Resultat	MOYEN

Docteur Jawad EL AOUD

Ancien Interne en Titre des Hôpitaux de Montpellier
Spécialiste en Radiodiagnostic et Imagerie Médicale
D.E.S de Radiologie
Membre de la Société Française de Radiologie
Docteur d'Etat en Médecine



مركز أنفا للفحص بالأشعة
CENTRE RADIOLOGIE ANFA

Casablanca, le 04/01/2023

Patient : BENAISSA KARIMA
Prescripteur: DR BENNIS GUESSOUS LOUBNA

PANORAMIQUE DENTAIRE

Mon cher confrère,
Veuillez trouver ci-dessous le compte rendu de l'examen pratiqué dans notre centre.

Examen réalisé grâce à un Cone Beam Planmeca 3D+ mise en service en janvier 2018.

Indication:

Bilan dentaire et osseux.

Technique:

Panoramique dentaire.

Résultats :

- Pas d'anomalie focalisée de la structure osseuse.
- Pas d'image radio-claire apico-dentaire.
- ATM de morphologie normale.

TELERADIOGRAPHIE DU CRÂNE DE PROFIL

Résultats :

- Pas d'anomalie focalisée de la structure osseuse.
- Aspect normal de la selle turcique.

Merci de votre confiance
Dr Jawad EL AOUD
CENTRE RADIOLOGIE ANFA
5, Rue Ali Abderrazak CASABLANCA
Tél.: 0522 94 97 97 / 98 / 99

Docteur Jawad EL AOUD

INPE
091047670

Pour accéder aux images de votre examen, veuillez utiliser le lien suivant :
<http://102.50.250.197:8081/images> Login : 627770 Mot de Passe : 204102

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE



البنك الشعبي
BANQUE POPULAIRE

كشف الهوية البنكية

من أجل تسهيل مأموريتكم، أعدنا هذا الكشف الذي يكفيكم أن توجهوه إلى دائنيكم أو مدينيكم، الذين عليهم أن يقوموا بعمليات حسابكم (خويلات وأداء مخالصة إلخ...) إن استعماله يضمن لكم تسجيلاً حسناً لعملياتكم المعنية ويجنبكم بذلك شكايات من الخطأ ومن تأخيرات الإدراج.

DR BENNIS LOUBNA

En vue de faciliter votre tâche, nous avons établi ce relevé qu'il vous suffira de remettre à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittance, etc...).

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreur ou retards d'imputation.

Dr LOUBNA BENNIS GUESSOUS
Dentiste - Orhodonte
Rue Ed Yacoub El Mansour
Imm E 4ème Etage Tél: 05 22 39 64 81

قن البنك
Code Banque
190

قن المنطقة
Code Localité
780

N° de Compte
رقم الحساب
21211 7648174 000 7

المفتاح
Clé RIB
96

Domiciliation
توطين
YASSMINE

مقرات البنك الشعبي المركزي والبنوك الشعبية الجهوية SIÈGES DE LA BANQUE CENTRALE POPULAIRE ET DES BANQUES POPULAIRES RÉGIONALES

BANQUE CENTRALE POPULAIRE

SIÈGE	101, Bd. Mohamed Zerkoutou - Casablanca	05.22.20.25.33
Banque de Casablanca	4, Avenue Moulay Rachid - Espace Porte d'Anfa	05.22.97.91.36

BANQUES POPULAIRES REGIONALES

Centre - Sud	Avenue Hassan II	05.28.84.29.58
El Jadida-Safi	7, Avenue Mohamed VI	05.23.37.37.37
Fès - Taza	Avenue des FAR - Ville Nouvelle	05.35.96.02.71
Laâyoune	27, Avenue de la Mosquée	05.28.89.40.51
Marrakech-Beni Mellal	Avenue Abdelkerim Khattabi	05.24.42.50.01
Meknès	4, Avenue Allal Ben Abdellah	05.35.51.42.44
Nador - Al Hoceima	Route Principale Nador - Taouima	05.36.33.16.22
Oujda	34, Bd. Derfoufi	05.36.68.24.36
Rabat - Kénitra	3, Avenue Trabless	05.37.26.82.00
Tanger - Tétouan	76, Bd. Mohammed V	05.39.32.95.00

البنك الشعبي المركزي

المقر الرئيسي
بنك الدار البيضاء
101, شارع محمد الزرقطوني - الدار البيضاء
4, محج مولاي رشيد - فضاء باب أنفا

البنوك الشعبية الجهوية

الوسط الجنوبي
الجديدة - أسفي
فاس - تازة
العيون
مراكش - بني ملال
مكناس
الناظور - الحسيمة
وجدة
الرباط - القنيطرة
طنجة - تطوان
محج الحسن الثاني
7, شارع محمد السادس
شارع الجيش الملكي - المدينة الجديدة
27, محج مكة
محج عبد الكريم الخطابي
4, شارع علال بن عبد الله
الطريق الرئيسية لناظور - تويمة
34, شارع الدرفوفي
3, محج طرابلس
76, شارع محمد الخامس